



OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL
DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
DE TARN-ET-GARONNE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE
d'aide aux victimes, de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et violences faites aux
femmes de Tarn-et-Garonne

Préambule

Les violences conjugales sont un phénomène inacceptable contre lequel l'Etat et ses partenaires mènent une action déterminée sans cesse réaffirmée. Elles constituent l'une des premières pathologies de la société. Elles doivent être abordées comme telles.

Le comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes du 30 novembre 2013 réuni sous l'autorité du Premier ministre en a fait une de ses priorités parmi ses axes d'intervention tant en terme d'accompagnement que de prévention, sous l'intitulé : « Protéger les femmes contre la violence ». Plus récemment, la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017 y consacre l'un de ses trois programmes d'actions prioritaires.

L'action publique s'est modernisée par le renforcement des partenariats et une mise en cohérence des interventions. En Tarn-et-Garonne, la réponse publique s'est construite sur un large partenariat, inter institutionnel et associatif notamment au sein du Comité Départemental de Prévention de la Délinquance, de l'aide aux victimes, de la lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Cette instance a régulièrement siégé en formation thématique dédiée aux violences faites aux femmes.

En juin 2013 ce comité départemental a accueilli madame Ernestine Ronai, présidente de l'observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis et membre de la MIPROF en raison de son expertise sur ce champ.

Au vu :

de la prégnance du phénomène sur le territoire,
du travail entrepris localement et des dispositifs existants,
des volontés et des engagements exprimés,

il a été acté la création d'un observatoire départemental sur les violences faites aux femmes.

L'installation de cet observatoire traduit pleinement la réelle volonté de renforcer et de promouvoir le partenariat institutionnel et associatif pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et particulièrement les violences conjugales dans l'ensemble de ses aspects et des protagonistes concernés, qu'il s'agisse des victimes, des auteurs de violences et des enfants qui y sont exposés.

Engagement des partenaires

Les partenaires suivants :

● Membres institutionnels

L'Etat, au titre de ses différents services concernés (police, gendarmerie, mission aux droits des femmes et à l'Égalité, mission des politiques de prévention, services des DDCSPP et DDT, Politique de la Ville, Education Nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Services pénitentiaires d'insertion et de probation...), la Justice, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, l'association des maires de Tarn-et-Garonne, la Caisse d'Allocations Familiales, le CISPD de Montauban, les CLSPD de Castelsarrasin et Moissac,

● Membres associatifs spécialisés (ou experts)

CIDFF82, Planning Familial 82, Espace & Vie, AVIR82, CDEF82, Emmaüs, Sauvegarde de l'Enfance

● Membres institutionnels et associatifs associés

Centre hospitalier de Montauban, Hôpital de Castel-Moissac, SIAO, Promologis, Tarn-et-Garonne Habitat, CAMSP

Ordre des Médecins, ordre des Avocats,

Reliance 82, UDAF82, ANPAA82, Epice82, CDAD, Maison des Ados, Espace Médiation Famille,

Pôle Emploi, la Mission Locale,

S'engagent sur 4 grands objectifs : CONNAITRE – AGIR – FORMER - COMMUNIQUER

- ① Approfondir la connaissance partagée du phénomène dans le département, notamment :
 - en favorisant le recueil de données,
 - en collaborant à l'élaboration d'indicateurs communs.
- ② Poursuivre la structuration de la réponse inter institutionnelle et associative, notamment :
 - en concourant à la mise en œuvre des dispositifs opérationnels de prise en charge des différents publics, en particulier au sein des instances de prévention CLSPD, CISPD,
 - en organisant la coordination des parcours.
- ③ Elargir la formation à l'ensemble des professionnels, notamment :
 - en promouvant et facilitant la formation des agents et professionnels concernés sur la base des propositions de formation nationales, régionales ou départementales,
 - étendant ces temps de formations aux intervenants des polices municipales et professionnels de santé.
- ④ Faire évoluer les mentalités, notamment :
 - en développant des actions de communication et de sensibilisation en interne et en direction des publics accueillis,
 - en valorisant localement les grandes campagnes d'information sur la thématique.

Ces engagements visent à renforcer l'ensemble des actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et particulièrement les violences conjugales en Tarn-et-Garonne.

Les parties signataires s'engagent à renforcer le caractère opérationnel de leur partenariat et à adapter leurs actions aux situations rencontrées localement.

Pour chacun des objectifs présentés ci-dessus, des groupes de travail élaboreront des stratégies de prise en compte des problématiques, des fiches actions seront rédigées et adressées aux partenaires pour mise en œuvre.

Le suivi et l'évaluation des travaux menés au sein de cet observatoire seront poursuivis au sein du Comité départemental de prévention de la délinquance.

Les partenaires signataires réaffirment :

- la volonté de développer un partenariat pérenne,
- la consolidation du travail de réseau local en matière de prévention comme de prise en charge,
- l'adhésion à une collaboration de veille, d'échanges et de communication sur cette thématique.





Jean-Louis GERAUD
Préfet de Tarn-et-Garonne



Dominique LENFANTIN
Président du Tribunal de
Grande Instance

www.justice.gouv.fr



Brigitte BAREGES,
Maire de Montauban,
CISPD du Grand Montauban



Jean Philippe BESIERS
Maire de Castelsarrasin,
CLSPD



Michel LACOTTE
Président



Annie PRINA MOUCHARD
Présidente



Jean Lou LEVI
Président

CDEF 82



Françoise MAURY
Présidente



Alix-Marie CABOT-
CHAUMETON
Procureure de la République



Jean-Michel BAYLET
Ancien Ministre, Sénateur,
Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne



Jean Michel HENRYOT
Maire de Moissac,
CLSPD



Francis LABRUYERE,
Président de l'association des
Maires



Dominique PADRO
Présidente



Françoise NOULET
Présidente



Ghislaine COMBALBERT
Présidente



Maître Luc FIORINA
Président



Régis CORNUT
DT - Agence Régionale de Santé



Joachim BIXQUERT
Directeur du Centre Hospitalier
de Montauban



Jacques CABRIERES
Directeur de l'Hôpital de
Castelsarrasin-Moissac



Thierry COUVE
Directeur Pôle Emploi Lot et
Tarn-et-Garonne



Jacques TABARLY,
Président



Jean Michel GIRAUDON
Président de RELIANCE 82



José GONZALES
Président de Tarn-et-Garonne
HABITAT



Audrey ZUBALSKI
Directrice PROMOLOGIS



Maître Patrick RENAUD
Président de l'UDAF 82



Marie-Christine ROSSIGNOL
Présidente de l'Ordre des
Médecins



Maître Jean STREMOUHOFF
Bâtonnier



Robert LALANDE
Président



Monsieur Jacques MOIGNARD
Député de Tarn-et-Garonne
Maire de Montech
Président



Dominique LENFANTIN
Président



Daniel HACPILLE
Président



Maîtres FIORINA et RENAUD
Co présidents



Monsieur Jacques MOIGNARD
Député de Tarn-et-Garonne
Maire de Montech
Président de ATG CAMSP



Joëlle GREDER
Présidente